



LE TROPHEE RESTAU'CO "AVENIR" EST DE RETOUR CETTE ANNÉE !

LE SALON DE LA RESTAURATION COLLECTIVE LANCE À NOUVEAU SES TROPHÉES RESTAU'CO !

Fort du succès de cette démarche lors du dernier salon en mars 2017, **le réseau Restau'Co a décidé de la renouveler en avril 2018**. Le trophée « Avenir » est à destination des étudiants et des apprentis. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1 mars 2018.

L'objectif du réseau est d'associer les jeunes et leurs idées originales dans le domaine de la restauration de collectivité.

Qu'est-ce que ce trophée ?

Ce trophée récompense une innovation applicable à un restaurant de collectivité pour tout type de secteur (hôpital, Ehpad, scolaire, université, entreprise, collectivité territoriale, armée...), et tout mode de restauration (cafétéria, self, foodtruck, ...). Ces projets originaux et futuristes mais aussi citoyens et utiles concernent par exemple l'environnement, le développement durable, un modèle social ou humanitaire, l'architecture d'un lieu, son organisation, la nutrition, la formation, l'accueil des convives, les approvisionnements, etc...

Qui concerne-il ?

Pour y participer il faut être une équipe de 2 à 4 étudiants ou apprentis et inscrits dans des filières de formation en hôtellerie-restauration.

Vos étudiants sont nombreux à réfléchir, à innover en mettant en place des projets novateurs !

Pourquoi concourir ?

Parce que vous pourrez, via les trophées, déployer et faire connaître vos démarches. Parce que vous pourrez partager ces savoir-faire et bonnes pratiques ! Car ce sont les jeunes qui font la restauration collective de demain !



Comment concourir ?

C'est très simple et très rapide !

Vous **remplissez en ligne un formulaire** dans lequel vous décrivez votre démarche et les raisons pour lesquelles elle est innovante. Le tout en quelques lignes et **en quelques clics** !

N'hésitez pas... Lancez-vous !!

À noter

Il existe 2 autres trophées Restau Co

Les trophées "Exposants"

(2 catégories : produits et solutions / Equipements et Hygiène)

Les trophées "Initiatives"

qui s'adressent aux restaurants de collectivité
et aux adhérents du réseau

Les étapes de sélection

- **1^{er} mars 2018** Dépôt des candidatures
- **08 mars 2018** Élection des 5 pré-sélectionnés par catégorie
(Pour rappel, vous avez le choix entre les catégories suivantes :
Produits & Solutions ou **Équipements & Hygiène**)
- **Du 12 au 25 mars 2018** - Appel aux votes Facebook
- **30 mars 2018** Élection des lauréats par catégorie
- **11 avril 2018** Cérémonie de remise des prix sur le Salon Restau 'Co 2018